



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2411 • 17 octobre 2014
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte

Le journal
d'Arlette Laguiller

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Un gouvernement sans tabou... contre les droits des travailleurs



Hong Kong
**Parapluies
sans
révolution**
p. 16

Calais
**Violence
contre
les migrants**
p. 12

Spéculation
**Les profits
qui ne servent
à rien**
p. 11

Un gouvernement « sans tabou » pour attaquer les travailleurs

«Un gouvernement timoré et tétanisé», pouvait-on entendre suite à l'abandon de l'écotaxe. Le lendemain, Macron, le nouveau ministre de l'Économie, partait à l'offensive contre les chômeurs. Preuve que le gouvernement, aussi affaibli et impopulaire soit-il, est loin de désarmer.

Il a reculé devant les transporteurs routiers et mis de l'eau dans son vin face aux notaires ou aux huissiers, parce qu'il les sait traditionnellement hostiles à la gauche et n'hésitant pas à se battre. Mais il continuera de s'attaquer aux travailleurs.

Les dernières déclarations sur les allocations chômage montrent qu'il est prêt à s'en prendre... jusqu'aux chômeurs!

Rebsamen, le ministre du Travail, a lancé la première salve en déclarant vouloir «renforcer les contrôles pour être sûr que les gens cherchent bien un emploi». Valls en a rajouté en affirmant: «Je refuse qu'on vive avec un chômage de masse parce qu'il est bien indemnisé.»

Insinuer que les chômeurs restent sans travail parce qu'ils vivent trop confortablement, et déclarer cela en pleine crise, alors qu'il y a plus de cinq millions de chômeurs, alors que les licenciements continuent et

que les travailleurs se battent bec et ongles pour sauver leur emploi, est abject.

Quel mépris pour les chômeurs qui n'en peuvent plus d'attendre ne serait-ce qu'un petit boulot! Quelle insulte pour ceux qui envoient des centaines de CV et vivent pendus au téléphone dans l'attente d'un rendez-vous!

De son côté, Macron avance qu'«il ne doit pas y avoir de tabou... L'assurance chômage est en déficit de 4 milliards... Il y a eu une réforme, elle est insuffisante.» C'est le chantage habituellement utilisé par la droite. Non, les indemnités chômage ou les congés payés ne sont pas des tabous. Ce sont des droits pour les travailleurs. Et, dans cette période de crise, ce sont des droits élémentaires.

Faire payer les véritables responsables du chômage, c'est-à-dire les licenciés, prendre l'argent là où il est, c'est-à-dire sur les dividendes des grands actionnaires, voilà le tabou pour tous ces politiciens qui nous gouvernent!

Dire aux banques que nous ne leur devons rien, que ce sont elles qui sont responsables de la crise et qu'elles se sont largement payé en intérêts, voilà le tabou!

Ceux qui voudraient croire à

un nouveau couac, à une erreur de débutant ou à un message tactique envoyé à la Commission européenne en gage de bonne volonté, se leurrent. Rebsamen et Valls n'ont rien de débutants. Quant à Macron, qui a fait ses classes dans une banque d'affaires, il sait peser les mots et les virgules.

Toutes ces déclarations sont bel et bien faites pour préparer l'opinion aux prochains coups. Car, oui, le gouvernement est prêt à aller loin dans sa guerre aux classes populaires.

Les attaques programmées dans le budget 2015 parlent d'elles-mêmes. Il y aura 21 milliards de coupes dans les dépenses publiques: 7,7 milliards pour le budget de l'État, 3,7 pour les collectivités locales et 9,5 milliards de moins pour la protection sociale.

Derrière ces chiffres, il y a des infirmières ou des enseignants dont les conditions de travail et le niveau de vie vont se dégrader du fait des suppressions d'emplois et du gel des salaires.

Il y a des femmes et des hommes qui seront poussés hors de l'hôpital dans la foule d'une opération, au nom de la «chirurgie ambulatoire» et forcés de se débrouiller. Il y a des jeunes ou des retraités qui se priveront de médica-

ments faute d'avoir 20 euros en poche.

Pour les familles, à la baisse de la prime de naissance pour le second enfant et l'amputation du congé parental s'ajouteront le manque de places en crèche, la baisse des aides pour la garde d'enfant et peut-être celle des allocations familiales.

Le gouvernement fait les fonds de tiroirs des milieux populaires. Il s'en prend à ceux dont le budget est calculé à l'euro près, pour distribuer des milliards au grand patronat au prétexte que cela l'aidera peut-être à embaucher, alors qu'il ne pense qu'à supprimer des emplois. Pour les arrêter dans leur œuvre de démolition sociale, il faudra se battre.

Il faudra une mobilisation telle qu'il craigne l'explosion sociale. Il faudra lui faire comprendre qu'il n'a plus seulement affaire à des défilés de notaires ou de pharmaciens, mais à toute la population laborieuse en révolte.

Cela viendra tôt ou tard, mais il faut dès aujourd'hui saisir toutes les occasions, notamment la journée du 16 octobre proposée par la CGT, pour montrer notre volonté de défendre nos intérêts et crier notre colère.

Éditorial des bulletins d'entreprise du 13 octobre

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

Budget 2015 : attaques contre les classes populaires	3
Collectivités locales : le gouvernement soucieux des promoteurs	3
Chômage : les calculs du gouvernement	4
Indemnités de chômage	4
Modulation des allocations familiales	4
Loi sur la pénibilité du travail	4
Écotaxe	5
Autoroutes : bénéfices garantis par l'État	5
Taxe sur les ordures	5
Après le 16 octobre, Lepaon n'offre aucune perspective	6
Le Pen joue à l'ennemi des banquiers	6
Un prix Nobel d'économie capitaliste	6
La révocabilité à la sauce Mélenchon	7
Budget : tous d'accord pour faire payer la population	7
À quoi servent les gros profits ?	11
Livrets A et profits bancaires	11

Calais : une situation explosive 12

Saint-Brieuc : les agents des écoles en ont assez 12

DANS LE MONDE

Moyen-Orient : les Kurdes acculés avec la complicité des grandes puissances 8

Gaza : une conférence alibi 8

États-Unis : Ebola, une première victime 9

Libéria : grève des soignants 9

Bolivie : la voie étroite du réformisme 9

Belgique : des gouvernements de combat contre les travailleurs 10

Hewlett-Packard : coupes dans les effectifs 10

Hong Kong : des parapluies sans révolution 16

Des Iraniennes en lutte pour l'égalité 16

ENTREPRISES

Eiffage Toulouse 14

STMicroelectronics-Crolles 14

Supermarché 14

Les femmes et le travail de nuit 14

CFA Les Mouliniers-Saint-Étienne 14

Hôpital psychiatrique d'Uzès 15

Hôpital de Fougères 15

Lutte Ouvrière de nouveau dans les kiosques

À partir de ce samedi 18 octobre et de ce numéro 2411, *Lutte Ouvrière* est de nouveau disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur la collaboration de tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent pour que ceux-ci affichent notre journal. Ils peuvent bien sûr les remercier, non seulement en achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Un outil

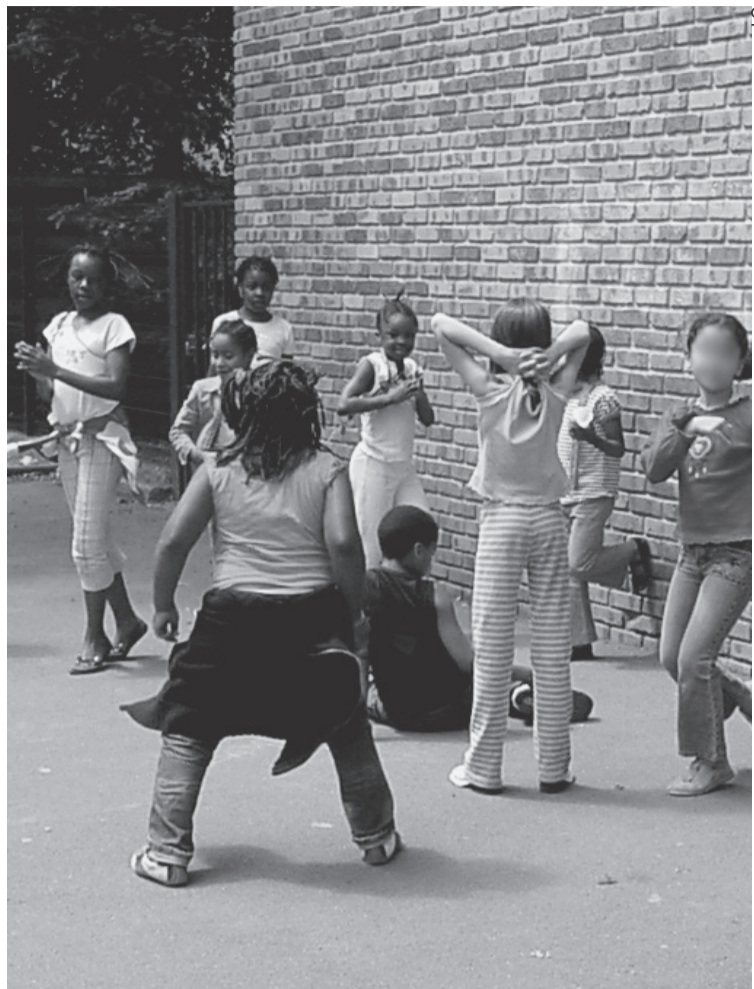
sera d'ailleurs disponible pour cela sur le site Internet de Lutte Ouvrière.

En même temps, le prix de notre journal passe de 1 euro à 1,20 euro. Cette augmentation est nécessaire pour rémunérer un peu mieux les marchands de journaux, mais aussi parce que tout augmente alors que ce prix de 1 euro est resté à peu près équivalent à celui d'il y a vingt-huit ans, en 1986, prix qui était alors de 6 francs. Lors du passage à l'euro en 2002, ce prix qui avait augmenté entre-temps, avait même diminué de plus d'un quart. C'est un retard qu'il nous faut un peu rattraper, tout en gardant un prix modique tel que *Lutte Ouvrière* soit accessible à tous.

Merci à tous nos lecteurs de nous aider à faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*, qui paraît aussi dès cette semaine avec une nouvelle présentation.

Budget 2015 : attaques contre les classes populaires

LEUR SOCIÉTÉ



Des économies aux dépens des crèches et des écoles.

Depuis mardi 14 octobre, le budget 2015 est en discussion à l'Assemblée nationale. Il s'affiche clairement comme un programme de démolition sociale à l'encontre des milieux populaires.

Le ministre des Finances Michel Sapin annonce 21 milliards de coupes dans les dépenses publiques, aussi bien dans le budget de l'État, des collectivités locales que dans celui la Sécurité sociale.

Pour les salariés de l'État, le gel des salaires se poursuit. Mais c'est aussi des suppressions d'emplois qui sont annoncées. Non seulement ils vont perdre en pouvoir d'achat mais les conditions de travail vont continuer à s'aggraver. Pour les usagers, les services publics vont encore se dégrader: le manque de places en crèche, les classes encore plus surchargées dans les lycées, les temps d'attente plus longs dans les hôpitaux.

Tous les moyens financiers servant à la

population vont être rognés: les budgets pour réaliser les travaux dans les transports en commun, les subventions aux associations qui viennent en aide à la fraction démunie de la population, toujours plus nombreuse. Tout cela implique aussi des milliers de suppressions d'emplois.

À l'austérité programmée contre le monde du travail vont aussi s'ajouter des ponctions supplémentaires sur le budget des familles populaires, comme avec la hausse de la redevance télé ou celle des taxes sur le diesel.

Car pour le gouvernement, s'il faut faire des économies, il n'est pas question de toucher aux subventions pour le patronat. Aux 170 milliards d'euros d'aides publiques

annuelles aux entreprises, à travers plus de 6 000 dispositifs, il va ajouter de nouveaux cadeaux: les aides aux investisseurs immobiliers, par de nouvelles exonérations sur l'achat de logements neufs ou la cession de terrains à bâtir, les dizaines de milliards prévus pour le CICE et le pacte de responsabilité.

Tandis qu'il serre la vis aux travailleurs, le gouvernement continue de verser au capital des sommes astronomiques. Et c'est même son programme pour la suite du quinquennat, puisqu'il affiche sa volonté d'économiser 50 milliards en trois ans dans les dépenses publiques.

C'est l'équivalent de ce qu'il donne chaque année aux banques, rien que pour payer les intérêts de la dette qui a explosé pour leur sauver la mise lors de la crise de 2008.

Gilles Boti

AGENDA

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière



Grenoble

Samedi 18 octobre
à partir de 15 h
Salle des fêtes
21, avenue du 8-Mai-1945
à Échirolles

Angoulême

Samedi 25 octobre
à partir de 18 h
Logis du Chantoiseau
- place Chantoiseau
Saint-Michel
Angoulême

Fourmies

Samedi 8 novembre
à partir de 17 h
Espace Mandela
à Fourmies

Strasbourg

Samedi 25 octobre
à partir de 16 h
Foyer Saint-Ignace
15, chemin du Kammerhof
à Strasbourg-Neudorf

Rouen

Samedi 8 novembre
à partir de 17 h
Palais des congrès
de Oissel

Dijon

Dimanche 9 novembre
à partir de 11 h
Espace municipal
Jean-Bouhey à Longvic

Collectivités locales : le gouvernement soucieux... des promoteurs

Le budget prévoit 3,7 milliards de réduction sur les sommes versées par l'État aux collectivités locales. La ponction doit se poursuivre les années suivantes, ce qui fera 11 milliards d'euros d'ici à 2017.

Cette somme manquera à la construction d'équipements indispensables. Le maire de Saint-Denis, en banlieue parisienne, explique que les 22 millions que perdra la commune d'ici 2017 représentent le prix d'un groupe scolaire avec son centre de loisirs. On pourrait parler aussi des médiathèques, des centres de santé et de tous les établissements utiles aux habitants.

Le gouvernement est toutefois sensible aux protestations de la fédération patronale du bâtiment, inquiète de voir baisser le nombre de chantiers. Jean-Marie Le Guen, le secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement, a conseillé aux députés socialistes de «trouver un réglage qui permette de faire des économies d'abord sur le fonctionnement et qui ne pénalise pas l'investissement». Moins de personnel dans les établissements scolaires, à l'accueil des mairies ou dans les crèches, et un peu plus de commandes pour eux, cela ne fâchera pas les promoteurs.

Daniel Mescla

Cercle Léon Trotsky

**Moyen-Orient :
la barbarie
des djihadistes
et celle de l'impérialisme**

Vendredi 14 novembre
à 20 h 30

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - Paris 5e
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 3 euros

Chômage : les calculs du gouvernement

Le gouvernement prépare de nouvelles attaques contre l'assurance chômage. Le nouvel accord, qui s'est traduit par une réduction importante des droits des intermittents et des précaires, ne suffit pas aux patrons, qui en exigent toujours plus !

Rebsamen, le ministre du Travail, a ouvert le tir en se disant favorable à des contrôles accrus sur les chômeurs qui ne chercheraient pas de travail. Il avançait le chiffre de 350 000 emplois non pourvus. Ce chiffre est contesté par la direction de Pôle emploi qui, sur un total de 3 millions d'offres d'emplois collectées, n'en recense que 3% non pourvues, soit environ 900 000. Ces emplois déficitaires concernent essentiellement les secteurs de l'hôtellerie ou le bâtiment, qui proposent des salaires très bas ou des horaires extensibles.

Rebsamen insiste et déclare qu'une étude a prouvé que 20% des chômeurs ne recherchent plus d'emploi. Il ajoute que c'est « un constat d'échec pour nous, pour Pôle emploi, parce que ça veut dire que des gens, des chômeurs abandonnent », menaçant les chômeurs qui, dit-il, ont « des droits et des devoirs ». Peu lui importe que cette étude ne porte que sur un échantillon de 2 600 chômeurs, constitué, de plus, d'une majorité de personnes ayant mal rempli ou pas rempli du tout un formulaire.

Ne voulant pas être en

reste, Valls a tenu à apporter sa pierre à cette attaque en règle. Le système serait selon lui trop généreux. Le ministre de l'Économie, Emmanuel Macron, à peine arrivé au gouvernement, a surenchéri. Mais les faits comme les chiffres sont têtus, comme le confirme la Cour des comptes : « Un nombre croissant de demandeurs d'emploi ne perçoivent aucune indemnisation. La part des chômeurs indemnisés est ainsi passée de 48,5% en 2009 à 44,8% en 2011. » Pire même, la France, prétendument généreuse avec ses chômeurs, arrive en neuvième position dans le classement des pays européens établi sur le montant de l'indemnisation par rapport aux richesses produites, derrière l'Allemagne, la Belgique ou les Pays-Bas.

Le gouvernement joue sur l'idée fautive et démagogique que les chômeurs bénéficieraient d'indemnités trop élevées. Mais, là encore, les chiffres le démentent. Ce sont les chômeurs les mieux indemnisés qui retrouvent le plus facilement un emploi... Mais qui veut noyer son chien l'accuse de la rage !

Aline Urbain

Indemnités : de plus en plus maigres

Le versement d'indemnités aux chômeurs date de 1958, sous de Gaulle, avec la création de l'Unedic, parallèlement à l'Assedic qui, elle, centralisait les offres d'emplois. Pendant la période dite des Trente glorieuses marquée par le plein emploi, l'indemnisation était générale et se montait à 90% du salaire brut - qui était bien moins éloigné que maintenant du salaire net. Mais, avec le début de la crise au milieu des années 1970, les gouvernements n'ont cessé de restreindre le montant des allocations de chômage et de durcir les conditions d'attribution.

La première vraie attaque a eu lieu en novembre 1982, sous le gouvernement du socialiste Pierre Mauroy, et s'est traduite par une baisse à la fois du montant des indemnités et de la durée pendant laquelle un chômeur touchait des allocations. 600 000 chômeurs

se retrouvèrent exclus de toute indemnisation. Dix ans plus tard, en 1992, le gouvernement de Pierre Bérégovoy, lui aussi du PS, introduisait la dégressivité des indemnités, qui baissaient d'environ 17% tous les quatre mois, en même temps qu'il durcissait les conditions d'attribution et renforçait les contrôles. Quand à la durée de l'indemnisation, elle est progressivement passée de 36 mois en 1979 à 23 mois en 2001.

Actuellement, les chômeurs sont indemnisés pendant 28 mois, ou 36 mois pour ceux qui ont plus de 50 ans, à condition d'avoir eu un emploi pendant quatre mois. Quant au montant, il se situe en moyenne à 57,4% du salaire net, ce qui fait bien peu quand on est au smic. Et il ne faut pas oublier que plus de la moitié des chômeurs ne touchent aucune allocation chômage.

M.L.

Moduler les allocations familiales ? Pour continuer à épargner les grosses fortunes

Les députés socialistes se sont réunis mardi 14 octobre pour discuter des allocations familiales. Ils proposent de les moduler en fonction des ressources des parents afin, comme l'avait déclaré une députée PS du Calvados, de « réintroduire de la justice sociale dans ce dispositif ».

S'en prendre aux allocations familiales n'est pas une idée nouvelle dans les rangs du Parti socialiste. Jospin l'avait déjà tenté en 1998, avant de faire marche arrière. La question pour les députés est de savoir comment s'y prendre. En 2013, un rapport du Haut conseil de la famille avait estimé qu'en diminuant les allocations familiales à partir de 6 000 euros de revenus mensuels, l'économie réalisée serait de

l'ordre de 700 millions d'euros.

Il est sûr que des salariés gagnant cette somme n'attendent pas les 129 euros versés par la CAF pour le deuxième enfant (et plus pour les suivants) pour boucler leurs fins de mois. Les allocations familiales, créées après la guerre dans le but d'encourager les naissances, sont les seules à être versées de façon égalitaire, indépendamment des revenus. Il est sûr aussi que l'argent pris à ceux qui

gagnent mieux leur vie, et qui de ce fait cotisent plus, n'augmentera pas pour autant les allocations des plus démunis, mais servira à alimenter le gouffre sans fond des aides versées au patronat. Il faut avoir un certain culot pour parler dans ce cas de « justice sociale », quand on prend à des salariés, même s'ils ont un revenu correct, pour donner aux possédants !

En réalité, le gouvernement cherche de tous côtés comment il pourrait réduire le déficit de l'État, en grappillant quelques millions dans les poches de ceux qui travaillent, sans toucher aux bénéfices fabuleux des grandes entreprises.

Marianne Lamiral

Loi sur la pénibilité au travail : de la poudre aux yeux



Le gouvernement vient de publier les décrets sur les modalités d'acquisition de points au titre de la prévention de la pénibilité au travail et sur leur utilisation par les salariés concernés du secteur privé. Ce compte pénibilité a d'abord été négocié en 2013 avec la confédération CFDT, en échange de sa signature approuvant l'allongement à 43 années de cotisation pour toucher une pension de retraite complète.

Pour finaliser sa loi, le gouvernement a choisi la collaboration de Michel de Virville, ex-DRH de Renault, membre des directions de l'UIMM et du Medef. Un expert de la condition ouvrière ! Résultat, les décrets d'application sont volontairement inextricables, une usine à gaz dit le patronat. Leur expert a bien œuvré pour que la pénibilité au travail continue à ne pas être prise en compte et pour escamoter la prévention. Le comble est que le gouvernement l'a chargé d'en

suivre l'application.

Pour acquérir quelques points sur leur compte individuel, les salariés devront continuer d'endurer de mauvaises conditions de travail pendant des années. Voici quelques exemples : lever et porter des charges de 15 kg ou pousser et tirer des charges de 250 kg pendant 600 heures dans l'année ; effectuer trente tâches répétitives par minute pendant 900 heures par an ; travailler 900 heures par an à une température inférieure à 5°C ; travailler de

nuit pendant 120 nuits par an, etc.

Une de ces conditions de travail pénible, comptabilisée par le seul encadrement, donnerait droit à quatre points par année, huit points si le salarié cumule plusieurs nuisances. En récompense des souffrances subies, dix points donneraient droit à un trimestre de diminution du temps de travail, compensée financièrement, ou de retraite anticipée. Mais les vingt premiers points acquis devraient servir à une formation professionnelle.

Le compte pénibilité est une vaste fumisterie, mais il a servi à quelque chose : fournir à des dirigeants syndicaux l'alibi d'une prétendue négociation.

Louis Bastille

Écotaxe : même supprimée, il faudra la payer !

Ségolène Royal a cédé devant les représentants des transporteurs routiers en renonçant à l'écotaxe, cet impôt censé financer des aménagements de transport moins polluants.

Certes, il serait préférable et socialement utile de limiter les transports de marchandises par la route. Outre la pollution qu'elle engendre, c'est dangereux et cela revient cher à la société. Sauf que cette taxe, comme toutes les autres, aurait été finalement répercutée par les transporteurs sur leurs clients, et par ceux-ci sur les consommateurs. Il s'agissait donc en fait d'un impôt indirect de plus, aussi injuste que les autres.

Ségolène Royal a évoqué la possibilité, pour compenser l'abandon de cette recette, de taxer les sociétés autoroutières, mais le ministre des Finances Sapin a vite laissé entendre qu'il n'y était pas favorable. Et, de toute façon, les contrats de concession d'autoroutes contiennent tous des clauses stipulant qu'en cas de nouvel impôt « des compensations doivent être envisagées », en clair cela signifierait des augmentations du péage.

L'écotaxe supprimée coûtera quand même cher

au contribuable, puisque le gouvernement – à l'époque c'était la droite – avait complaisamment signé un contrat avec la société Ecomouv (chargée de construire les portiques et de collecter l'écotaxe) dans lequel il s'engageait à la dédommager en cas de rupture de contrat. Cette société, filiale de plusieurs grands groupes italiens et français, devrait siphonner les caisses de l'État de plus d'un milliard d'euros du fait du remboursement des dépenses d'infrastructures. Dans le sillage d'Ecomouv, d'autres entreprises devraient réclamer des dédommagements à l'État, comme par exemple les sociétés qui vendent aux routiers des abonnements aux péages d'autoroutes, qui comptent réclamer le remboursement des 100 millions d'euros que leur ont coûté les badges écotaxe.

Ainsi, dans toutes les hypothèses, ce sont les consommateurs qui seront ponctionnés.

Stéphane Fort

Taxe sur les ordures : à la poubelle !

Alors que le gouvernement fait des effets d'annonce pour faire croire à une baisse prochaine des impôts, ceux qui ont reçu leurs impôts locaux constatent l'inverse. Depuis des années, les communes et les départements doivent faire face à de nouvelles dépenses tout en voyant les moyens octroyés par l'État diminuer. Cela se traduit par une tendance à augmenter l'ensemble des charges qui pèsent sur les contribuables.

C'est ainsi que la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères a été multipliée par quatre en vingt ans. On comprend pourquoi un rapport officiel en parle comme de « la taxe la plus dynamique au sein du secteur communal au cours de la dernière décennie ». La majeure partie des frais du ramassage des ordures repose sur les particuliers. Il revient en moyenne à 400 euros par famille et par an, et

l'ensemble de cette taxe rapporte désormais 7 milliards d'euros par an.

Certes, les nouvelles obligations et les nécessités du tri sélectif accroissent les coûts de la collecte des ordures ménagères. Mais la raison de cette hausse spectaculaire est aussi et surtout que le ramassage est opéré principalement par deux grandes entreprises privées, Veolia et Suez. Celles-ci profitent de leur situation de quasi-monopole dans ce secteur, comme dans celui de l'eau, pour imposer des prix prohibitifs. Par le biais des collectivités locales, elles arrivent à faire payer à la population les frais de gestion et la plupart des investissements nécessaires. Par ailleurs, cet impôt pèse également sur tous les ménages, indépendamment de leur revenu.

Aux travailleurs les frais, aux capitalistes les profits : le tri est vraiment sélectif.

Marion Ajar

Autoroutes : des bénéficiaires gravés dans le marbre... et garantis par l'État



Ségolène Royal, après l'abandon de l'écotaxe, montre du doigt les sociétés d'autoroutes, appelées à mettre la main à la poche. Elle les a d'abord exhortées à « rendre l'argent pour financer les infrastructures », soulignant que, « sur 100 euros de péage payés par l'utilisateur, 22 sont du profit net pour les sociétés d'autoroutes », et ajoutant que cela « a permis la redistribution de 15 milliards de dividendes depuis la privatisation ».

Comme moyen de rendre un peu de cet argent, elle a préconisé de rendre les péages gratuits durant le week-end mais a vite été contredite sèchement par Valls.

Christian Eckert, secrétaire d'État au Budget, l'a lui aussi admis : « Il faut commencer par faire le constat que les profits et les versements de dividendes des sociétés d'autoroutes sont inacceptables, en tout cas immoraux, faute d'être illégaux. »

Tous ces ministres énoncent une évidence. Il est de notoriété publique que les trois grands groupes concessionnaires d'autoroutes – Vinci (ASF, Escota et Cofiroute), Eiffage (APRR et Area) et Abertis (Sanef SAPN) – s'en

mettent plein les caisses depuis la privatisation de 2004, décidée par les gouvernements de Villepin et de Raffarin. Même l'Autorité de la concurrence critique ce système de concession, dont la rentabilité lui paraît « exceptionnelle : de 20 à 24 % du chiffre d'affaires » ! En juillet 2013, la Cour des comptes écrivait la même chose, en préconisant un « rééquilibrage ». Emmanuel Macron également parle de « mauvaise affaire pour l'État ».

Mais les sociétés super-bénéficiaires ont également soigné... la durée. Les contrats signés ont été bétonnés. Ils prévoient tous, par un article 32 bien précis : « En cas de création d'impôts, de taxes ou de redevances spécifiques

aux sociétés concessionnaires d'autoroutes, susceptibles de compromettre gravement l'équilibre de la concession, l'État et la société concessionnaire arrêteront d'un commun accord [...] les compensations qui devront être envisagées. »

Voilà donc ce que tous les ministres savent depuis le début. Ces compensations peuvent prendre deux formes, a dit Michel Sapin : soit « l'augmentation du péage », soit « rallonger encore la concession », après avoir rappelé que faire payer les sociétés sera très difficile. Le Premier ministre Valls a conclu la réunion du lundi 13 octobre entre patrons et ministres par une mise au point : « Cette réunion a été utile, parce qu'il faut bâtir un partenariat gagnant-gagnant entre l'État et les sociétés concessionnaires des autoroutes. La parole de la France évidemment sera honorée, ne sera jamais remise en cause. »

On ne touchera pas aux profits des sociétés d'autoroutes, point final.

Bertrand Gordes

Art : la couleur de l'argent

La simple annonce par l'Assemblée nationale d'assujettir les œuvres d'art à l'impôt sur la fortune a fait ressurgir la menace d'une fuite des tableaux et des sculptures vers la Suisse !

Ces œuvres privées sont pour la plupart hors du regard du public, puisqu'elles sont la propriété de collectionneurs. Mais, pire encore, nombre

d'entre elles sont des valeurs refuges pour spéculateurs en tout genre. Ainsi, depuis des décennies la Suisse abrite dans des « ports francs » – des entrepôts situés à Genève – de nombreuses œuvres d'art, cachées de tous.

Dans ces entrepôts, il y a plus de toiles de maîtres qu'au Louvre, au British Museum et au Musée d'art

moderne de New York réunis. Des peintures de Monet, de Picasso, de Miro, de Kandinsky et d'autres y sont stockées, dans l'attente d'une montée de leur cotation. Et durant leur stockage elles échappent à tout impôt.

Et l'art dans tout ça ? Il est bien là, du moins l'art de faire de l'argent.

Aline Urbain

Après le 16 octobre: Lepaon n'offre aucune perspective

La confédération CGT appelait à des manifestations interprofessionnelles le 16 octobre. Cette journée, la première depuis la rentrée de septembre, avait au départ la défense de la Sécurité sociale pour seul objectif.

Lors des réunions interprofessionnelles de rentrée, la confédération avait proposé, comme souvent, un calendrier de journées sans suite, sans lien et sans perspective, soulevant des protestations parmi les militants. Pourquoi séparer les actifs et les retraités? Pourquoi faire de la santé un problème à part? Pourquoi organiser une journée interprofessionnelle uniquement sur la protection sociale?

C'est ainsi qu'au fil des semaines, et bien que les autres confédérations aient refusé de s'associer à cette journée, le thème en est devenu le refus de l'austérité imposée par le patronat et le gouvernement. Des militants se sont adressés à la population, dans les entreprises et les quartiers. Les derniers tracts d'appel étaient titrés : «L'austérité nous plonge dans la crise: ça suffit». Mais, même si l'appel à manifester était général, il n'a pas été repris par l'ensemble des fédérations, et du bout des lèvres



Le 1^{er} mai à Paris.

par certaines. Quoi qu'il en soit, les militants qui se sont saisis de cet appel ont eu raison.

Les difficultés pour mobiliser les travailleurs sont certaines. Mais c'est pire encore lorsqu'on est désarmé par sa propre direction. Le président et le gouvernement, pour lesquels la direction de la CGT a appelé à voter en 2012, se sont révélés au service exclusif du patronat. Mais de plus, après deux ans de mauvais coups contre la classe ouvrière et de services rendus aux capitalistes, alors que ce gouvernement est de plus en plus vomé par les travailleurs, la direction de la CGT continue de lui adresser des suppliques respectueuses et des conseils amicaux. Dans une interview au *Parisien* du 14 octobre, à la demande «*Qu'attendez-vous du gouvernement?*», Thierry

Lepaon, secrétaire général de la CGT, s'est contenté de répondre qu'il «*demande au chef de l'État de fixer un cap et que les ministres s'y tiennent*». Mais le cap de Hollande est fixé et c'est : contre les travailleurs, en avant toute! Les ministres s'y tiennent. Il n'y a que Lepaon pour faire semblant de ne pas le voir!

Sans avoir proposé d'autres perspectives que d'attendre le bon vouloir du gouvernement, le secrétaire général de la CGT conclut en affirmant : «*Pour beaucoup de salariés, le refuge c'est l'abstention ou le vote Le Pen.*» Eh bien non, la seule véritable réponse est la mobilisation et la lutte des travailleurs contre le patronat et le gouvernement qui le sert. Même si Lepaon, visiblement, n'a aucune intention de l'organiser.

Paul Galois

Le Pen joue à l'ennemie des banquiers

Dimanche 12 octobre, dans une interview radio, Marine Le Pen s'en est prise à Macron, ancien banquier qui défend les banques. La politique du gouvernement Hollande ainsi que l'arrogance de Valls et de ses ministres contre les travailleurs et les chômeurs facilitent grandement sa démagogie. Mais, en développant tout un discours contre la finance, les banquiers et le système qui écrase les plus petits, Le Pen fille fait exactement comme les autres politiciens.

Hollande, avant d'être élu, s'était dit l'ennemi de la finance. Sarkozy lui aussi essayait de parler au nom de «*ceux qui se lèvent tôt*». Alors, si Le Pen semble avoir plus de succès dans ce domaine, c'est principalement parce qu'elle peut se prévaloir de n'avoir participé à aucun gouvernement jusque-là.

Dans cette interview du 12 octobre, Marine Le Pen commence par des attaques contre les banques. Mais, dans la phrase suivante, elle propose, si elle est élue, que la Banque de France, après avoir rétabli le franc, rembourse la dette des banquiers. Ceux-ci seront ravis d'avoir de tels ennemis. En revanche, en rétablissant le franc, un gouvernement de Marine Le Pen pourra profiter de la dévaluation pour faire payer les classes populaires.

Cela dit, il ne suffit pas de relever les contradictions dans les propos de Le Pen pour faire reculer l'influence des idées

réactionnaires dans les classes populaires. Ses succès tiennent principalement aux désillusions à l'égard du gouvernement et à la démoralisation parmi les classes populaires. La politique menée par le gouvernement Hollande renforce l'écœurement de bien des travailleurs, faisant le lit du FN. Les partis politiques de gauche, qui n'offrent pas d'autre perspective politique que d'attendre encore et toujours un sauveur suprême sorti des urnes, ne font que renforcer cette démoralisation et ce recul de la conscience politique. C'est au contraire en se plaçant sur le terrain de la défense des intérêts des travailleurs, de la nécessité de la lutte collective pour combattre le patronat et le gouvernement à son service, qu'il serait possible d'avoir l'oreille des travailleurs déboussolés, de faire reculer l'influence du FN... et de renvoyer Marine Le Pen à la niche.

Marion Ajar

Un prix Nobel d'économie capitaliste

Avec l'attribution du prix Nobel de littérature à Patrick Modiano et de l'économie à Jean Tirole, on a eu droit à un déluge de cocoricos. Pour Valls, c'est un «*ped de nez au french bashing*», le dénigrement du pays. Modiano, lui, a trouvé bizarre sa nomination et Tirole a parlé d'une grosse surprise qui lui faisait plaisir. Il pensait sans doute aux 910000 euros du prix.

L'Académie royale des sciences de Suède, qui décerne les Nobel, a présenté Jean Tirole comme «*un des économistes les plus influents de notre époque*» pour son «*analyse de la*

puissance du marché et de la régulation». C'est bien dit, car tous les travaux de cet économiste, professeur à Polytechnique puis au Massachusetts Institute of Technology (MIT) avant de revenir en 2007 créer la Toulouse School of Economics, ont glorifié le marché et les multinationales. Et, en termes de régulation, Tirole ne parle pas de mécanismes de contrôle mais vante les bulles spéculatives, qu'il juge utiles... jusqu'à ce qu'elles éclatent!

En bon économiste bourgeois, ses premières déclarations après sa nomination ont appelé à une réforme rapide du marché

de l'emploi, jugé «*assez catastrophique en France*». Une de ses solutions serait de créer un contrat unique à la place des CDI et CDD, un pseudo-CDI qui aurait bien des attributions du CDD et qui fut une des promesses électorales de Sarkozy en 2007.

On comprend pourquoi les multinationales financent la fondation de Tirole, la Toulouse School of Economics. Soi-disant indépendante, elle est en effet largement sponsorisée – 34 millions d'euros par an – par des fonds privés. Ses «*experts*» savent bien le leur rendre!

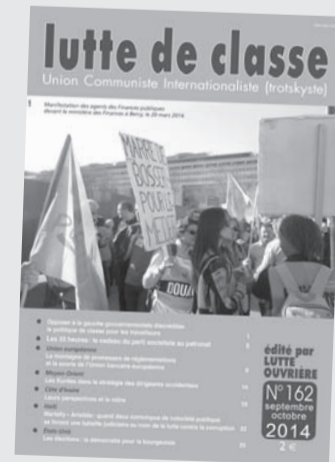
Cédric Duval

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE n° 162 (septembre-octobre 2014)

Mensuel de l'Union Communiste Internationaliste (trotskyste)

- Opposer à la gauche gouvernementale discréditée la politique de classe des travailleurs.
- Les 35 heures: le cadeau du Parti socialiste au patronat
- Union européenne: La montagne de promesses de réglementations et la souris de l'Union bancaire
- Moyen-Orient: les Kurdes dans la stratégie des dirigeants occidentaux
- Côte d'Ivoire: leurs perspectives et la nôtre
- Haïti – Martelly-Aristide: quand deux corrompus de notoriété publique se livrent une bataille judiciaire au nom de la lutte contre la corruption
- États-Unis: Les élections: la démocratie pour la bourgeoisie

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro



La révocabilité : sauce Mélenchon

« Un pourcentage d'électeurs peut à tout moment faire demander au peuple si le mandat d'un élu est confirmé ou stoppé ». Une telle proposition, faite par Mélenchon dans son livre intitulé *L'Ère du peuple*, semble aller dans le bon sens. Mais là où le bât blesse, c'est que ceux qui détiennent le véritable pouvoir dans la société, grâce à l'argent et à leur position dans l'économie, la bourgeoisie et le patronat, ceux-là, Mélenchon n'en parle pas.

Et, si l'on ne touche pas à ce pouvoir, on ne pourrait assister qu'à des ravalements de façade tout à fait du même type que les changements intervenus lors de la dernière élection présidentielle, sans rien changer de fondamental.

Mélenchon s'appuie sur le fait que Hollande avait émis l'idée, en 2006, d'un « exercice de vérification démocratique au milieu de la législature » et, comme on en arrive en novembre au mi-mandat présidentiel, il lui suggère de « demander aux Français s'ils veulent le garder à l'Élysée » et ajoute : « Ce serait commencer la VI^e République en France par une insurrection légale. Un vrai début. »

C'est quand Mélenchon tente de préciser ce que serait sa VI^e République que la baudruche se dégonfle :

son « insurrection du peuple » n'égratigne même pas cette oligarchie financière dont il dénonce le droit de veto sur les décisions du Parlement. Car que pèse cette prétendue insurrection dès lors qu'elle se limite à voter à un référendum, même « révocatoire », face à la puissance des Bouygues, des Peugeot, des Dassault, qui restent bien à l'abri, protégés par un État à leur disposition ? Ce n'est pas un vote de plus qui les empêchera de placer et de déplacer leurs capitaux comme ils l'entendent, aggravant l'exploitation des uns et mettant les autres au chômage. L'ex-dirigeant du Parti de gauche prétend « changer la règle du jeu », alors qu'il se propose de mettre une petite couche de vernis sur la démocratie telle qu'elle

existe en France. Tout son art consiste à choisir des couleurs assez vives pour attirer l'œil des électeurs de Hollande échaudés, à la recherche d'un sauveur.

L'élection de députés révocables, mais à tout moment, pourrait être un pas en avant dans l'exercice d'une véritable démocratie. Mais cela suppose, au lieu de chercher à rénover le fonctionnement des institutions actuelles, d'arracher le pouvoir économique et politique à la bourgeoisie.

En 1871, lors de la Commune de Paris qui dura 72 jours avant d'être écrasée dans le sang par la bourgeoisie, les travailleurs n'avaient pas fait de grands discours. Les élus à la Commune, payés le salaire d'un ouvrier, étaient révocables à tout moment, et ils remplaçaient, de façon très économique, le corps des hauts fonctionnaires. L'armée permanente était abolie. C'était un début de pouvoir des travailleurs, aux antipodes des perspectives d'un Mélenchon qui n'envisage aucunement de renverser le pouvoir de la bourgeoisie.

Jean Sanday

De Paris à Bruxelles : d'accord... pour faire payer la population

En plus d'être discuté par l'Assemblée nationale, le budget 2015 devait être soumis à la Commission européenne, au plus tard le 15 octobre. Plusieurs sources non officielles ayant évoqué la possibilité que les instances européennes le jugent « non conformes aux objectifs de déficit », cela a permis à Valls de se poser en défenseur de l'indépendance nationale. « Il faut respecter la France, c'est un grand pays. Je n'accepte pas de leçons de bonne gestion », a-t-il déclaré.

Cette polémique a l'avantage, pour Valls et ses ministres, d'accréditer auprès de l'opinion publique l'idée que les 21 milliards de mesures d'économies prévus par le projet de budget sont inévitables et que cela pourrait être pire, si le gouvernement ne résistait pas aux pressions de Bruxelles.

Mais, après avoir déclaré fermement que le budget ne serait pas modifié, le ministre des finances, Michel Sapin, a envisagé lundi 13 octobre qu'il pourrait tout de même y avoir quelques mesures « pour réduire davantage les déficits publics ». En réalité, les négociations ont commencé dans les coulisses entre Paris et Bruxelles. Toute l'histoire de la construction

européenne est ponctuée d'épisodes semblables. Pour exister face à leurs concurrents américains et japonais, les bourgeoisies européennes ont été contraintes de s'allier. Mais elles n'en sont pas moins restées rivales. L'Union européenne actuelle est l'aboutissement de ce processus, réalisé au travers d'épreuves de forces quasi permanentes, chaque État cherchant à préserver face aux autres les intérêts de sa bourgeoisie.

Pour se doter d'une monnaie unique, les États européens ont été obligés de définir des règles budgétaires, fixant des limites précises aux déficits publics. Mais ces règles qu'ils s'entendaient pour imposer aux autres, les États les

plus puissants, à commencer par l'Allemagne et la France, ne les ont, en fait, quasiment jamais respectées, négociant des dérogations à chaque fois qu'ils en ont eu besoin.

Après la crise de la dette dans la zone euro en 2010-2011, pour « rassurer les marchés financiers » et démontrer leur volonté de faire respecter davantage de rigueur budgétaire, les chefs d'État européens ont édicté une règle supplémentaire, obligeant les États nationaux à faire avaliser leur budget par la Commission européenne. Mais, en fait de rigueur renforcée, cette nouvelle règle occasionne surtout de nouveaux marchandages qui, comme à chaque fois, finiront par déboucher sur un accord.

Car, s'ils défendent des intérêts concurrents, les dirigeants européens sont unis autour d'une même politique et d'une même volonté de faire payer la crise aux travailleurs et aux classes populaires de tout le continent.

Marc Rémy

.....fil rouge.....

Misogynie

Un député UMP du Vaucluse s'est vu retirer 1 378 euros sur ses indemnités parlementaires pour avoir, à plusieurs reprises, interpellé la députée qui présidait une séance de l'Assemblée en l'appelant « Madame le président » au lieu de « Madame la présidente », comme il est

d'usage de le faire. Il a bruyamment protesté, se vantant de « défendre la langue française » et voyant dans cette sanction « une vision politique du langage ».

On hésite à qualifier son attitude, entre machisme et bêtise. C'est sans doute les deux à la fois.

Cela s'appelle la porosité

Qui prône le droit du sang et a dit : « En deux ou trois générations, vous ne reconnaîtrez plus la nationalité des gens, vos petits-enfants ne sauront plus ce qu'être français veut dire. » On pense évidemment à Marine Le Pen. Mais, en l'occurrence,

il s'agit des propos d'Hervé Mariton, l'un des candidats à la présidence de l'UMP, lors d'une rencontre devant 300 militants.

Si le FN a besoin d'un nouveau porte-parole pour ses thèses xénophobes, il en trouvera plein l'UMP.

La « justice » des multinationales

Au Venezuela, des entreprises multinationales avaient vu leurs activités locales partiellement nationalisées par le gouvernement d'Hugo Chavez. Ne supportant pas qu'un État les prive ne serait-ce que d'une partie de leurs profits, certaines ont porté l'affaire devant le tribunal arbitral de la Banque

mondiale.

Sept ans après, cette juridiction vient de condamner le Venezuela à payer 740 millions de dollars au trust minier canadien Gold Reserve et 1,6 milliard au trust pétrolier américain Exxon-Mobil, qui croule sous les profits. Les riches de ce monde sont bien défendus.

Petits et gros requins

L'Autorité des marchés financiers, le « gendarme » de la Bourse, a mis en garde les particuliers tentés de s'enrichir en boursicotant sur des sites Internet non autorisés. Neuf clients sur dix, soit 13 000 personnes en France, y auraient perdu 175 millions d'euros.

Les escrocs à la petite semaine qui gèrent ces sites sont cependant loin d'atteindre les sommets des grandes banques et investisseurs patentés qui, en toute légalité, ont détourné des milliards de dollars et ruiné des millions de salariés en spéculant sur leurs fonds de pension.

Propos d'un sous-préfet

« Ne nous prenez pas pour des c..., vous parlez au sous-préfet de police, monsieur qui-n'êtes-pas-français », et encore : « C'est pas le club clodo ici, c'est pas le bordel. » Voilà ce qu'a répondu ce représentant de l'État à une délégation

de Kurdes de Marseille, venus régler l'organisation d'une manifestation de solidarité avec les Kurdes d'Irak, et qui ont eu l'idée d'enregistrer ses propos.

Pour être sous-préfet de police, il ne faut pas être c..., mais ça aide.

Belgique : des gouvernements de combat contre les travailleurs... dans toutes les langues

Quatre mois et demi après les élections fédérales et régionales, les partis politiques belges ont réussi à se mettre d'accord pour une coalition de gouvernement fédéral. La croissance électorale de la NVA, nationaliste flamande, avec près de 32 % des voix en Flandre, a rendu impossible la formation des coalitions habituelles pour les gouvernements des différents niveaux administratifs.

Les coalitions régionales se sont mises en place rapidement, avec côté Flandre la NVA (nationalistes), le VLD (libéraux) et le CD&V (chrétiens-démocrates), et côté Wallonie le PS (socialiste) et le CDH (humaniste). Quant à la Région de Bruxelles, elle est gouvernée par une plus large coalition, mais sans la NVA.

Pour le gouvernement fédéral, les difficiles négociations ont abouti à une coalition à quatre : la NVA (Nouvelle alliance flamande), le CD&V (Parti chrétien-démocrate flamand), le VLD (Parti libéral flamand) et seulement le MR (les libéraux) du côté francophone. C'est le premier gouvernement fédéral sans participation socialiste depuis vingt-six ans.

Après avoir dirigé le gouvernement fédéral entre 2011 et 2014, appliquant une politique d'austérité sans précédent depuis la Deuxième Guerre mondiale et en mettant en œuvre la réforme de l'État souhaitée par le patronat flamand, les deux Partis socialistes, flamand et francophone, se trouvent donc maintenant dans l'opposition fédérale... alors que le PS dirige le gouvernement wallon.

La récente réforme de l'État a transféré de

multiples pouvoirs du fédéral vers les régions, sans toutefois transférer les moyens financiers à la hauteur des tâches. Ainsi, les partis du gouvernement flamand avaient tous promis monts et merveilles à la population flamande si la Flandre obtenait plus d'autonomie, mais annoncent maintenant que celle-ci signifie avant tout « économiser, économiser, économiser ». Le budget du gouvernement flamand prévoit des réductions de budgets dans tous les domaines : moins de subventions aux associations, réduction des allocations familiales, augmentation des frais d'inscription dans les écoles supérieures, économies dans les transports, l'enseignement, la télévision...

Quant au gouvernement fédéral, en annonçant d'emblée le relèvement de l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, le nouveau Premier ministre belge, le francophone Charles Michel, a donné le ton : son gouvernement sera un gouvernement de combat contre le monde du travail. Les salaires n'évolueront plus en fonction de l'ancienneté et, après le gel des salaires pendant quatre ans décidé par le gouvernement précédent, le nouveau envisage un saut d'index, c'est-à-dire de faire l'impasse



Le nouveau Premier ministre prête serment devant le roi.

sur la prochaine augmentation automatique liée à l'évolution des prix. On trouve aussi au menu : du travail obligatoire pour les chômeurs de longue durée, la possibilité de payer les jeunes en dessous du salaire minimum, et il est question d'imposer un service minimum pour les cheminots.

Les ministres de la NVA en charge de l'Intérieur et de l'Immigration affichent ouvertement leur xénophobie et annoncent une politique d'immigration encore plus odieuse qu'à présent.

À cela s'ajoute un ton très antisocialiste et antisindical qui inquiète les dirigeants syndicaux. Non seulement les politiques décidées en matière de salaires et de pensions laissent très peu de place à la concertation sociale chère à leurs appareils, mais il est envisagé que les allocations de chômage ne soient plus payées par le biais des syndicats comme

c'est le cas actuellement, mais par un autre organisme, ce qui amènerait bien des travailleurs à ne plus se syndiquer.

Dans ces conditions, les dirigeants syndicaux, qui ne se sont pas opposés aux mesures antiouvrières du gouvernement précédent sous la direction du PS, ont retrouvé de la voix. Mais cela se limite au ton et non au fond de leur politique. Si les dirigeants syndicaux francophones dénoncent l'austérité imposée par le gouvernement flamand et le gouvernement fédéral « dominé par les partis flamands de droite », on les entend moins concernant le gouvernement PS-CDH

en Wallonie. Or celui-ci prétend se limiter à « la rigueur sans perdre de vue les besoins de la population », mais applique exactement les mêmes recettes.

Les travailleurs ont toutes les raisons de se préparer à se défendre. Et il faut se garder de tomber dans le piège que cette politique d'austérité en Wallonie serait imposée par « les Flamands ». Les travailleurs ont besoin de leur propre programme et de leur propre organisation pour défendre leurs intérêts communs, que ce soit au nord ou au sud du pays.

Correspondant LO

Hewlett-Packard : des coupes à la hache dans les effectifs

La firme américaine Hewlett-Packard, 111 milliards de chiffre d'affaires l'an dernier, numéro 1 mondial des imprimantes et des serveurs, prétend depuis plusieurs années qu'elle connaît des difficultés grandissantes : baisse des ventes d'ordinateurs personnels, concurrence asiatique... Pour y faire face, les dirigeants d'HP ont annoncé vouloir scinder l'entreprise en deux entités à la fin 2015, l'une destinée au

grand public, l'autre aux entreprises.

La direction a promis aux actionnaires que la coupure devrait être des plus rentable, sans conséquence sur le plan fiscal, mais permettant de garantir le versement de plantureux dividendes pour les deux prochaines années. Ils seront la conséquence directe des destructions massives d'emplois dans le groupe lui-même. La firme a relevé de 10 000 le nombre de postes qu'elle veut supprimer, pour

arriver à 55 000, soit un sixième du personnel. Mais nul ne sait quel sera au final le nombre de travailleurs mis à la porte. Depuis 2012, 36 000 emplois ont déjà été détruits, et les chiffres augmentent à chaque nouveau plan de la direction.

Les 11,4 milliards de dollars de bénéfices de l'an dernier ne suffisent pas à la firme. Pour garantir ses marges, HP continue de faire la guerre à ses employés.

Gilles Boti

Millionnaires : gavés de spéculation

Il y a un mois, la banque suisse UBS avait compté les milliardaires, cette fois-ci sa rivale le Crédit suisse vient de recenser les millionnaires. On apprend sans surprise que, malgré la crise, leur nombre ne cesse de croître : il a augmenté de 10 % en un an.

S'il y a des millionnaires partout sur la planète, pays pauvres compris, car même dans les pays pauvres il y a des riches, ce sont évidemment les grandes puissances économiques qui les concentrent. En première place arrivent évidemment les États-Unis. Mais le second pays pour le nombre de millionnaires, devant le Royaume-Uni, le Japon, l'Allemagne et la Suisse, est... la France ! Il faut donc croire que, contrairement à ce qu'on entend, les impôts sur le

patrimoine n'y sont pas plus féroces qu'ailleurs ou bien qu'il existe de nombreuses manières d'y échapper.

Cette étude précise également que la croissance du nombre de millionnaires est due à la hausse du cours des actions, de l'immobilier, voire, pour les millionnaires européens, à la hausse de l'euro face au dollar, c'est-à-dire d'une façon ou d'une autre à la spéculation. Le monde capitaliste est tel que, même si la production n'augmente pas, les bulles spéculatives garantissent aux plus riches l'accroissement de leur fortune et donc l'accroissement de leur part de la richesse produite, elle, par tout le reste de l'humanité.

Pierre Royan

Grandes entreprises : à quoi servent leurs profits ?

914 milliards de dollars : c'est là la somme astronomique que les 500 grandes entreprises américaines cotées à Wall Street vont consacrer cette année à leurs actionnaires sous forme de dividendes ou de rachats d'actions. Cette somme représente 95 % de leurs bénéfices estimés. Inutile de dire qu'il n'y a plus d'argent pour les investissements productifs et les créations d'emplois, sans parler des augmentations de salaires !

Cette politique des grandes entreprises n'est pas nouvelle, mais elle s'aggrave. Selon le journal *les Échos*, depuis 1994, ces entreprises ont consacré en moyenne 85 % de leurs bénéfices à leurs actionnaires. Non seulement elles versent des dividendes, mais elles dépensent des sommes considérables, supérieures même aux sommes consacrées au versement des dividendes, à racheter leurs propres actions. En un an, Apple, par exemple, a dépensé pas moins de 33 milliards de dollars pour ce faire !

Le rachat et la destruction d'une partie des actions d'une entreprise confèrent aux actions restantes une valeur plus grande et un bénéfice par action plus important. Cette opération enrichit donc automatiquement les détenteurs des actions restantes, les actionnaires, et parmi eux bien souvent les dirigeants de l'entreprise eux-mêmes. Par ce moyen, les grands patrons peuvent faire remonter artificiellement le cours de leurs actions. Dans les milieux d'affaires, c'est devenu le

seul critère de bonne santé de l'entreprise même si cette valorisation des actions ne provient pas d'un carnet de commandes bien plein ou de perspectives de développement.

Quant à la protection contre des OPA hostiles que ces rachats d'actions sont censés fournir en faisant monter les enchères pour ceux qui voudraient s'emparer de l'entreprise, elle est toute relative. En effet les grandes entreprises regorgeant littéralement d'argent, ou pouvant emprunter quasi gratuitement des milliards, les montants à payer pour s'emparer d'un concurrent ou fusionner avec lui sont loin d'être toujours dissuasifs. D'ailleurs, le nombre de fusions-acquisitions et autres rachats, spectaculaires par les sommes mises en jeu, sont plus nombreux que jamais.

Selon *Les Échos*, la situation est bien meilleure en Europe où les grandes entreprises ne consacraient en moyenne que 65 % de leurs bénéfices à leurs actionnaires. Mais en France, un record a été battu en 2013 puisque cette



Le cours des actions à Wall Street

année-là « les dividendes et les rachats d'actions ont totalisé environ 43 milliards d'euros pour 48 milliards de résultats » !

Les dizaines, les centaines de milliards d'argent public que les gouvernements dispensent au grand patronat sous prétexte de relancer l'activité économique ne servent qu'à gonfler des bénéfices qui ne sont pas réinvestis dans la production, et qui vont

au contraire augmenter la fortune des actionnaires. Tout cet argent se retrouve dans les placements financiers de toutes sortes et à l'origine des bulles spéculatives qui menacent toute l'économie.

En réalité, les bourgeois eux-mêmes n'ont pas confiance dans l'avenir de leur propre système et se refusent à parier à long terme sur ce que pourraient rapporter des

investissements productifs. Ils préfèrent les placements à court terme qui rapportent vite. Leur système économique est failli, mais tant qu'ils peuvent encore prospérer en parasites, en accaparant les richesses produites par le travail humain et en les dilapidant pour leur bon plaisir, leur devise reste « après moi, le déluge ».

Dominique Chablis

Livrets A et profits bancaires : pourquoi je n'aime pas ma banque

Alors que, depuis le 1^{er} août, le taux de rémunération du livret A est tombé à 1%, l'épargne déposée par les 63 millions de détenteurs de livrets a été négative pour le quatrième mois consécutif : ceux-ci ont retiré plus d'argent qu'ils n'en ont versé. Les fins de mois qui commencent de plus en plus tôt sont sans doute en cause, mais pas uniquement.

La baisse du taux a été une véritable attaque contre l'épargne populaire : 1 % d'intérêt lorsque l'inflation officielle, donc la hausse des prix, est à 0,5 %, cela signifie au mieux que grâce aux 0,5 % restants les quelques centaines d'euros déposés sur des millions de livrets ne fondront pas trop. Mais chaque travailleur sait ce qu'il faut penser de cette inflation prétendument faible. Car la plus grande partie des détenteurs de livrets A ne sont pas des riches, loin de là : sur 19 millions de livrets A gérés fin 2013 par la Banque postale, plus de la moitié avaient un montant inférieur à 150 euros.

Mais si les petits épargnants sont lésés, c'est loin d'être le cas des banques, autorisées depuis début 2009, à leur grande satisfaction, à effectuer au même titre que la Banque postale et la Caisse d'Épargne la collecte de livrets A. Pour ce « travail », elles perçoivent de l'État une rémunération qui, elle, n'a pas diminué. Ces 0,4 % environ des sommes reversées à la CDC, la Caisse des dépôts et consignations, sur les livrets A qu'elles gèrent, représentent déjà un petit pactole, environ un milliard d'euros cette année. Mais comme elles sont autorisées, depuis un an, à ne reverser à la CDC que 59,9 % de leur collecte, et non plus 65 % comme

prévu au départ, elles conservent des milliards qui sont prêtés, cette fois, à des taux de 3 ou 4 %. Le maigre taux d'intérêt versé aux porteurs des livrets n'écorne guère ce profit facile.

Que ceux qui s'inquiéteraient pour les banquiers se rassurent. Ce n'est même pas le principal intérêt qu'ils voient dans la collecte du livret A, sinon ils s'en désengageraient. Le livret A est ce que la grande distribution nomme un « produit d'appel ». Les banquiers ont bien d'autres produits, autrement plus rentables, à vendre à leurs clients, à commencer par la gestion des comptes courants dont les dépôts cumulés sont à la base de profits gigantesques. Il suffit d'attendre quelques mois pour savoir si le Crédit Agricole ou la BNP Paribas auront dépassé en 2014 leurs quelque 5 milliards de profit de 2013.

Viviane Lafont

La bourse ou la vie ?

Les indices des grandes places boursières de la planète avaient de nouveau atteint des sommets, mais depuis le début du mois d'octobre ils sont nettement à la baisse. Celui de la Bourse de Paris a chuté de près de 8 % et la Bourse de Wall Street a reculé de 4,6 % depuis son record historique du 18 septembre.

Tous les spéculateurs du monde veulent profiter des cours à la hausse, mais ils savent aussi que les prix des actions ne peuvent monter indéfiniment, surtout quand ils sont censés refléter le niveau des profits à venir, et surtout quand en parallèle l'économie mondiale s'enlise dans la crise. Alors, depuis plusieurs mois, les plus

gros investisseurs ont commencé à retirer une partie du capital qu'ils avaient placé en actions. Au troisième trimestre 2014, plus de 22 milliards de dollars ont été retirés des fonds d'actions européens ce qui n'était pas arrivé depuis 2008, après le krach boursier. Et aux États-Unis, presque 10 milliards ont été retirés des fonds d'actions rien qu'au mois de septembre.

« Le doute s'installe », « la liste des inquiétudes s'allonge » écrit le journal économique *Les Échos*. Mais les anticipations des spéculateurs peuvent très bien provoquer la chute qu'ils redoutent. Et alors, pas de souci, ils feront payer toute la société.

P.R.

Calais : une situation explosive

Lundi 13 octobre, le syndicat Unité police FO manifestait pour dénoncer le manque de moyens des forces de police. Une opération escargot a regroupé près de 300 manifestants, policiers, agriculteurs, chasseurs, commerçants, transporteurs routiers.

L'augmentation du nombre de migrants à Calais est importante, alors que les responsables politiques n'ont fait que contribuer à rendre leur situation plus invivable. La maire de Calais comme le préfet les ont fait déloger brutalement de leurs campements des zones boisées autour de la ville, les contraignant à errer dans les rues du centre.

Devant cet afflux, les associations qui viennent en aide aux migrants depuis des années se retrouvent en difficulté, pour assurer le repas quotidien, pour trouver de nouveaux squats, pour les assister face à la justice.

Depuis bientôt vingt ans, la cohabitation des migrants avec la population s'est déroulée presque sans problème, mais depuis quelques mois les tensions avec les riverains se sont aggravées. Les nouveaux réfugiés d'Afrique de l'Est sont souvent complètement démunis, sans argent pour payer les passeurs, ce qui les



amène à des assauts collectifs de camions attendant de passer en Grande-Bretagne. Les chauffeurs routiers sont sous pression, condamnés à une très lourde amende si des exilés sont retrouvés dans leur camion côté britannique. Les patrons routiers font souvent retomber sur les chauffeurs le coût des détériorations de la cargaison.

Beaucoup de migrants n'ont pas d'argent pour leur nourriture et il y a des vols dans les jardins ouvriers, les champs, les magasins, ce qui auparavant était très rare. Mais la violence à Calais est d'abord contre les migrants, la violence policière notamment. La minorité raciste ose maintenant les insulter, les agresser et, depuis peu, s'en prendre aux militants qui les défendent. Le groupuscule d'extrême droite Sauvons Calais déverse depuis quelques mois ses insanités racistes sur sa page facebook, en montant en épingle le moindre incident.

Sauvons Calais et le Front national ont soutenu

la manifestation du 13 octobre, à laquelle les autres syndicats de police n'appelaient pas. Ce n'était pas une simple manifestation catégorielle. Leur responsable syndical a lié l'afflux des migrants à une supposée explosion de la criminalité, à des délocalisations éventuelles d'entreprises, et il demande au gouvernement pour les chasser encore plus de policiers, alors que leur nombre dans la ville atteint déjà un chiffre record.

Ceux qui agitent ainsi la peur et la haine veulent détourner contre les migrants le profond désarroi des Calaisiens touchés par la crise, les licenciements, la misère, alors que les réfugiés sont des victimes de la même crise, responsable ici du chômage massif et là-bas des pillages, des guerres et des dictatures sanglantes.

Mais le gouvernement Valls-Hollande comme la maire et l'UMP continuent d'entretenir une situation inextricable, avec les problèmes qu'elle engendre.

Correspondant LO

Saint-Brieuc : les agents des écoles en ont assez



Depuis lundi 6 octobre, à l'appel du syndicat Force Ouvrière, la grande majorité du personnel travaillant dans les écoles primaires de Saint-Brieuc est en grève deux heures par jour, de 11 h 45 à 13 h 45, contre la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Plusieurs dizaines d'agents se rassemblent chaque jour devant la mairie, entraînant la fermeture de 15 cantines sur les 27 que compte la ville.

Le personnel non enseignant paye au prix fort la mise en place des temps périscolaires prévus dans la loi. À Saint-Brieuc, cela se traduit par 45 minutes d'animation dans l'heure de midi, sans réels moyens supplémentaires. Tout le monde est mis à contribution pour encadrer les enfants. Ainsi, le personnel des cantines doit abandonner la vaisselle pour faire de l'animation... avant de retrouver les assiettes et les plats où les restes de nourriture ont eu le temps de bien sécher, rendant le nettoyage encore plus fastidieux. Le nettoyage des réfectoires et de la vaisselle ayant lieu vers 14 h, une partie des agents ne prend son repas de midi que vers 15 h.

De l'accueil des enfants à partir de 7 h 30 le matin, à l'appel du soir à 16 h 30, c'est la course en permanence. Ensuite, il faut assurer le nettoyage des locaux jusqu'à 19 h. C'est une journée bien longue et un stress permanent pour les 200 animateurs, employés de restauration et Atsem. Il n'est pas étonnant qu'après un mois à ce rythme le mécontentement s'exprime.

Si ce mouvement entraîne de la gêne pour les parents, ceux-ci comprennent bien la situation, et plusieurs participent à la mobilisation, comme le jeudi 9 octobre où ils étaient présents au rassemblement devant la

mairie. De son côté, celle-ci n'a rien proposé d'autre que de faire le point dans quelques écoles en modifiant légèrement les horaires. Autant dire rien de sérieux, alors que les revendications portent sur l'allègement des journées, la titularisation des agents intérimaires, et surtout des embauches. Devant la persistance du mouvement et sa reconduite annoncée, la mairie a tenté, lundi 13, de mettre en place un service minimum avec quelques non-grévistes et du personnel à statut précaire. C'est en fait de la garderie et non de l'animation. Elle estime qu'ayant consacré un million d'euros à l'application de la réforme Peillon, elle ne peut pas faire plus.

Pour l'instant, les grévistes entendent ne rien lâcher et le mouvement doit se poursuivre jusqu'aux vacances avec le soutien du syndicat FO, la CGT et la CFDT s'étant opposées depuis le début à cette grève. Des témoignages d'agents d'autres communes montrent que les revendications des écoles de Saint-Brieuc correspondent à une réalité vécue par tous. Et le mouvement pourrait bien s'étendre, car le premier souci de la ministre de l'Éducation n'est pas « le bien de l'enfant » comme elle se plaît à le répéter, mais bien de faire des économies sur le dos du personnel.

Correspondant LO

Surpeuplement carcéral : de mal en pis

L'encellulement individuel existe en France, mais seulement à l'état de principe. Bien qu'il date de circulaires de 1836 et 1841, ainsi que d'une loi de 1875, la réalité est tout autre.

Dans les maisons d'arrêt, les prisonniers condamnés à de courtes peines et les prévenus en attente de jugement s'entassent jusqu'à trois dans les 9 m² d'une cellule prévue pour une personne, ou à six dans une cellule prévue pour quatre. Début septembre les prisons françaises contenaient 12 040 détenus en sur-nombre et en juillet 1 197

d'entre eux dormaient par terre sur des matelas.

À nouveau, en 2009, la loi pénitentiaire a affirmé que « chaque détenu doit en principe être logé pendant la nuit dans une cellule individuelle, sauf lorsqu'il est considéré comme préférable pour lui qu'il cohabite avec d'autres détenus ». Mais elle était assortie d'un moratoire de cinq ans qui en repoussait l'application au 24 novembre 2014.

Or, ces dernières années, le nombre de détenus, plus de 67 075 au 1^{er} janvier, n'a cessé de croître, comme conséquence de lois répressives.

Et les peines alternatives comme le port de bracelet électronique ne suffisent pas à mettre fin au surpeuplement carcéral, surtout en l'absence d'investissements conséquents.

Ainsi la ministre de la Justice Christiane Taubira s'appête à intégrer à la prochaine loi de finances un nouveau moratoire de trois ans. Comme il est de tradition, la patate chaude de l'encellulement individuel sera donc passée en l'état à celui qui lui succédera après 2017. Au mépris de la dignité des prisonniers.

Lucien Déroit

Peugeot Scooters – Mandeuire : heures supplémentaires et chômage

La marque Peugeot, c'est, depuis un siècle, non seulement des voitures, mais aussi des deux-roues. À quelques kilomètres de Sochaux, les Cycles Peugeot ont fabriqué toute la gamme des bicyclettes et des motos. Il y a une dizaine d'années, l'usine comptait encore 1 500 ouvriers. Aujourd'hui, les effectifs sont de 480 CDI, avant le prochain plan de réduction d'emplois annoncé. Les fabrications ne concernent plus que les « scoots », les scooters.

En avril, la direction de Peugeot Scooters annonçait un surcroît d'activité. En réunion du comité d'entreprise, elle donnait dans le cynisme en disant aux responsables syndicaux : « Réjouissez-vous, il y a du boulot ! » Il n'y avait évidemment rien de réjouissant pour les ouvriers en fabrication : l'horaire augmentait d'une heure par jour et quatre jours par semaine. Ces heures supplémentaires étaient des « H+ », non payées dans l'immédiat. S'ajoutait une réduction de la pause casse-croûte. Les travailleurs ont dû assurer dans la précipitation de plus en plus de polyvalence, avec des temps de formation bâclés aux nouveaux postes, et les risques d'accident en conséquence.

À la reprise fin août, virage à 180°, l'heure est à la réduction des programmes ! Cinq semaines de chômage sont prévues

d'ici la fin de l'année. La direction annonce un « plan de redressement industriel » de l'entreprise, sur le dos des salariés bien entendu. Sont prévus un plan « Senior » pour 50 personnes, des départs volontaires et des mesures de mobilité interne. Là-dessus, on annonce des pourparlers entre PSA et le constructeur indien Mahindra, lequel rachète Peugeot Scooters à hauteur de 51 %.

Dans l'usine, pour le moment, c'est plutôt l'inquiétude qui prévaut : « Encore des fabrications qui vont s'en aller ailleurs... » Il faut dire que les organisations syndicales locales ont multiplié les déclarations alarmistes et se sont surtout adressées à PSA pour lui donner des conseils de gestion. Aux travailleurs de se préparer à défendre leurs intérêts.

Correspondant LO

SNCF Paris gare du Nord : la montée des agressions

Mercredi 8 octobre, une cheminote de l'accueil de la gare du Nord a reçu un coup de poing en pleine figure de la part d'un voyageur. Avant de la frapper, son agresseur avait craché sur un autre employé qui lui avait tout simplement demandé d'attendre son tour avant d'être renseigné.

Cette agression a été celle de trop, à cause de sa violence mais aussi parce qu'elle fait suite à bien d'autres, la plupart verbales mais de plus en plus fréquentes.

Le lendemain, les agents de soirée décidaient d'exercer leur droit de retrait jusqu'à la fin du service. La directrice d'établissement est alors arrivée, croyant pouvoir les remettre au travail pour aller renseigner « nos clients qui ont besoin de nous »... Elle y est allée toute seule.

L'atmosphère est parfois si lourde dans la gare que ce sont tous les agents

d'accueil, de vente et de l'Agence intégrale qui ont exercé leur droit de retrait et se sont rassemblés pour discuter des problèmes et des mesures à mettre en place, ne serait-ce que pour se protéger. Au cours de cette discussion, chacun a pu s'exprimer, y compris pour pointer du doigt les responsabilités de la direction. Les trains supprimés, les retards, tous les incidents en ligne et la multitude de travaux qui ont lieu en ce moment parce qu'ils n'ont pas été réalisés jusqu'à présent, ne font qu'exaspérer des voyageurs.

Le directeur adjoint a dû cette fois-ci écouter tout ce que les cheminots sédentaires avaient sur le cœur. Il a été demandé et décidé que trois agents de sécurité soient positionnés au niveau de la bulle d'accueil, qui concentre la grande majorité des agressions, et qu'un autre le soit devant le principal guichet de vente, où les agressions verbales ne sont pas rares non plus.

Il a été également

demandé et décidé que pendant huit jours la police ferroviaire soit présente près de la bulle d'accueil. Mais, dès que ces moyens de protection font défaut, les agents d'accueil exercent de nouveau leur droit de retrait. Ce fut le cas samedi 11 octobre. Le directeur adjoint, rouge de colère et n'ayant pas l'habitude de travailler un jour de week-end, a dû se déplacer une nouvelle fois.

Les quelques mesures mises en place n'humaniseront évidemment pas les relations parfois dégradées qui existent dans cette gare, où transitent 600 000 travailleurs chaque jour. Cela, les agents le savent très bien mais leur souci immédiat est de se protéger de quelques individus au comportement agressif. La situation ne pourra véritablement s'améliorer que si cheminots et usagers agissent ensemble pour obliger la direction et l'État à mener une politique améliorant réellement les conditions de circulation.

Correspondant LO

Martinique : succès de la grève des agents municipaux

Sous ce titre, le journal de nos camarades de l'organisation trotskyste antillaise Combat ouvrier (UCI), relate la mobilisation des agents municipaux de plusieurs communes de Martinique pour la défense de leurs salaires et de leurs conditions de travail.

En cette rentrée scolaire, les agents municipaux affiliés à la CGTM-SOEM ont tapé fort. Le mardi 16 septembre, ils démarraient la grève dans la plupart des municipalités de l'île et ils sont restés mobilisés jusqu'à la fin de semaine pour obtenir des résultats sur leurs revendications. Le mardi 16 septembre, ils ont installé des piquets de grève devant certaines mairies et écoles. Les cantines ou les services techniques n'ont pas fonctionné. Puis les grévistes sont descendus des communes vers Fort-de-France en opération *molokoy* (tortue). Ils se sont rassemblés au stade de Dillon puis sont descendus en manifestation jusqu'à la préfecture à Fort-de-France. (...)

La mauvaise organisation de l'application de la réforme des rythmes

scolaires a bien évidemment mis le feu aux poudres. Les personnels se voyaient imposer du jour au lendemain des modifications substantielles de leur emploi du temps et certaines fois de leurs responsabilités (...). Il s'agissait aussi pour eux d'exiger le respect de différents accords signés à la suite de mobilisations précédentes. Les accords de 2013 concernent les conditions d'organisation d'examens permettant aux agents les plus mal rémunérés de changer de grade et donc de pouvoir toucher une retraite moins ridicule après des dizaines d'années de service, ou bien la mise en application d'une loi datant de 2001 sur les risques professionnels dans les collectivités territoriales. Ils revendiquaient également



la participation des municipalités au paiement de leur mutuelle, comme le prévoit une loi depuis 2008. Le préfet interpellé leur a répondu qu'il saisirait les maires sur ces questions... Affaire à suivre donc.

La grève a été plus longue qu'ailleurs

notamment à Schœlcher, à Saint-Joseph ou au Lamentin. À chaque fois, il a fallu de longues négociations pour arracher des améliorations, mais aussi de nouvelles garanties, de nouveaux calendriers sur les différents accords qu'il faudra faire respecter. À Case Pilote, les agents

s'opposent à la diminution de 30% de leur prime pour raison budgétaire.

En tout cas, les municipaux ont une fois de plus dit « non » aux discriminations, au manque de respect des accords signés et ont montré qu'ils refusaient d'être victimes des restrictions budgétaires.

Toulouse : Eiffage veut imposer 42 heures payées 35

C'est avec stupeur et colère que les ouvriers du bâtiment de la société Eiffage à Toulouse apprennent en septembre que la direction du groupe envisageait de les faire travailler 42 heures par semaine, payées 35 heures, soit une journée gratuite par semaine ! Plus fort, elle proposait qu'ils se payent avec leur treizième mois.

À cela la direction ajoutait que, si cette mesure n'était pas acceptée, il y aurait 700 licenciements, sur les 1 400 de la région.

La réaction indignée ne s'est pas fait attendre : le 26 septembre, à l'appel de la CGT, 150 travailleurs, soit 75 % des ouvriers, venus de toute la région, étaient en grève et se rassemblaient au siège toulousain d'Eiffage pour dire leur refus de travailler gratuitement.

La société Eiffage n'est pourtant pas un petit patron, mais le n°3 du BTP, derrière Vinci et Bouygues.



Ce n'est pas un petit artisan : rien que dans le bâtiment, cette entreprise emploie 14 170 personnes. Eiffage fait bien partie des capitalistes du BTP, avec un chiffre d'affaires de 3,7 milliards pour 2013.

La direction déclare que, si les ouvriers mettent la main à la poche en travaillant gratis, elle s'engage à ne pas licencier pendant deux ans. Pour les travailleurs, c'est du chantage ! Aussi, le 9 octobre, les salariés toulousains, rejoints par des

chefs d'équipe et quelques personnes des bureaux, se rassemblaient à nouveau en grève devant le Centre des congrès où se tenait le 10^e congrès des régions.

Dans ce métier dur, il faudrait diminuer le temps de travail en embauchant, au lieu de vouloir imposer du travail gratuit. Les travailleurs d'Eiffage sont toujours déterminés. Ils ne veulent pas être le laboratoire de la profession, ni celui du Medef.

Correspondant LO

Supermarchés : les mastodontes de la distribution à l'offensive

Les grands groupes de la distribution comme Carrefour, Casino et Auchan n'ont pas attendu les annonces du gouvernement en matière d'ouverture des magasins le dimanche pour prendre l'offensive.

Ils ne veulent aucune limite à leurs appétits de profits, demandent à pouvoir exploiter jour et nuit les travailleurs, y compris le dimanche après-midi, ce qu'une loi de 1906 entrave encore un peu en interdisant l'ouverture des magasins d'alimentation ce jour-là après 13 heures.

Bien sûr, c'est toujours pour la défense de l'emploi que les gros capitalistes demandent des assouplissements, face à ce qu'ils appellent la concurrence déloyale des consignes réfrigérées que vient d'ouvrir Amazon et qui permettent de se faire livrer jour et nuit des produits alimentaires, tous les jours de la semaine. Ils osent même se prétendre les défenseurs du commerce de proximité en limitant leurs demandes aux magasins de moins de 1 000 m².

Ces gens-là jouent sur tous les tableaux : imposer n'importe quels horaires aux salariés contraints à travailler même le seul après-midi où ils peuvent côtoyer leurs proches, ruiner définitivement les petits commerçants indépendants, mais aussi supprimer tous les emplois qu'ils veulent en développant eux-mêmes ces consignes réfrigérées et les caisses automatiques, pour augmenter encore leurs profits.

Gilles Boti

Travail de nuit : un million de femmes concernées

En 2001, le gouvernement autorisait le travail de nuit pour les femmes, prenant prétexte d'une condamnation de la Cour de justice européenne, au nom de l'égalité professionnelle entre hommes et femmes. Cela fait donc plus de dix ans que les employeurs peuvent obliger les femmes salariées, comme les hommes, à se plier à ces horaires

particulièrement nocifs pour la santé.

Le résultat est que, sur un total de 3,5 millions de travailleurs de nuit, on compte aujourd'hui plus d'un million de femmes. D'après la Dares, l'organisme de statistiques du ministère du Travail, le nombre de femmes concernées par le travail de nuit a doublé entre 1991 et 2012.

C'est là une importante dégradation des conditions de travail, qui risque de s'accroître encore si la loi autorisant l'ouverture des commerces la nuit dans certaines zones touristiques, proposée à l'Assemblée nationale en juillet, est votée prochainement.

Valérie Fontaine

STMicroelectronics : attaques tous azimuts

STMicroelectronics enrichit ses actionnaires grâce au travail de ses 50 000 salariés dans le monde, dont 9 000 en France, et grâce aux subventions versées par les États et les collectivités locales.

À Crolles, une ville proche de Grenoble, où travaillent 4 000 salariés, STM a obtenu des subventions de l'Europe, de l'État et des collectivités locales de l'ordre du milliard d'euros, dans le cadre d'un projet, Nano 2017, qui s'étale sur cinq ans. Ce milliard s'ajoute aux sommes déjà données en cadeau à cette entreprise, car ce déversement d'argent public a commencé il y a plus de dix ans. Les dividendes versés aux actionnaires ne cessent d'augmenter d'année en année.

La direction s'est appuyée sur des carnets de commandes en baisse pour annoncer une semaine de chômage partiel début octobre. Cela dans un contexte d'autres attaques : augmentations de salaire inférieures cette année aux années précédentes, non-renouvellement ni embauche des contrats précaires, licenciement des salariés en longue maladie

ou de ceux restés handicapés suite à un accident ou une maladie, pour lesquels la direction ne veut pas trouver de poste adapté. Il en est de même pour des salariés ayant fait une faute qui aurait été jugée sans gravité il y a quelque temps, quand l'activité était plus importante.

La CGT a réagi en dénonçant ces subventions et les économies faites sur le dos des salariés mis au chômage, dont certains vont perdre en salaire, car ils n'auront pas leur prime d'équipe. Elle demande des embauches, dénonce aussi la stratégie de l'entreprise et demande qu'elle soit contrôlée par l'État. Un rassemblement, constitué de délégués, a été organisé devant l'usine à l'occasion d'une conférence de presse. Les licenciements ne doivent pas passer et il faut obliger STMicroelectronics à payer !

Correspondant LO

CFA les Mouliniers – Saint-Étienne : Salariés et apprentis mobilisés

Les apprentis et les salariés du CFA les Mouliniers, à Saint-Étienne, se mobilisent depuis plusieurs semaines contre un plan de reprise par un autre établissement, les Apprentis d'Auteuil. Cette reprise se traduirait par la fermeture des sections automobile et vente, qui concernent près de 300 apprentis, par 24 licenciements sur les 69 salariés du CFA et par une dégradation des conditions de travail, avec plus d'heures de cours et moins de congés payés. En 2009 déjà, un premier plan avait fait passer les effectifs de 103 à 70 salariés et fermé la section fleuristes.

En 2002, après avoir été rénové grâce à l'argent public, le Centre de formation des apprentis avait été cédé à la chambre de commerce et d'industrie. Depuis, une gestion calamiteuse et des augmentations importantes de salaire des dirigeants – sans oublier les frais de justice dans des affaires où le CFA a été condamné pour harcèlement et discrimination

envers plusieurs militants syndicaux – ont plombé les finances.

C'est dans ce contexte que les Apprentis d'Auteuil, une fondation catholique, ont proposé de reprendre le CFA pour un euro symbolique, dans des conditions inacceptables. Elle veut rendre le CFA plus rentable, et peut-être réaliser à terme une belle opération immobilière. Comme quoi « charité bien ordonnée commence par soi-même ».

Le conseil régional socialiste, qui finance le CFA, prétend n'avoir pas le choix, mais en fait s'en lave les mains. Les apprentis et les salariés, après avoir bloqué le centre toute une journée, ont donc déboulé au siège du conseil régional à Lyon, pour exiger des engagements de la Région. Ils n'ont obtenu que des phrases creuses. La mobilisation ne fait que commencer pour le maintien de l'emploi et de l'offre de formation.

Correspondant LO

Hôpital de Fougères : le personnel se mobilise



La mise en place des nouveaux plannings a mis en ébullition une partie du personnel de l'hôpital de Fougères, en Ille-et-Vilaine. Depuis trois semaines, un débrayage est organisé chaque jeudi, pour protester contre la dégradation des conditions de travail.

Les agents mobilisés dénoncent les conséquences de la flexibilité imposée par la direction : « On peut être mis en repos du jour au lendemain », « On n'a plus de vie personnelle », « On est en réserve et à disposition à la maison, où on peut être appelé à tout moment » et « Si on n'est pas appelé sur ces jours de réserve, ceux-ci nous sont décomptés comme repos » ! Un autre point d'achoppement concerne les congés annuels. Le personnel demande à disposer de trois vraies semaines (avec le premier et le dernier week-end), ce qui leur est refusé.

Jeudi 9 octobre, après

l'assemblée générale, les hospitaliers ont manifesté en ville jusqu'à la mairie. Pour beaucoup, c'était leur première manifestation. Même ceux qui avaient hésité étaient contents d'être là et de montrer publiquement qu'ils ne se laissent pas faire : « On n'osait pas, mais on est content », « Il fallait se montrer ». La chanson reprise par les manifestants rappelait que toutes les catégories sont concernées : « Les aides-soignants, les agents, les infirmiers et tous les autres, on revendique. »

La direction de l'établissement maintient sa position, tout en se disant prête à corriger certains problèmes. Elle demande au personnel de patienter... jusqu'en fin 2015 ! Les manifestants demandent, sans attendre, les moyens pour travailler correctement.

Rendez-vous est pris pour une nouvelle mobilisation la semaine à venir.

Correspondant LO

DANS LES ENTREPRISES

Hôpital psychiatrique d'Uzès : le directeur met le feu aux poudres en s'attaquant aux repos

En septembre, le nouveau directeur de l'hôpital psychiatrique Mas-Careiron d'Uzès a décidé de revenir sur l'accord sur les 35 heures conclu il y a douze ans, en supprimant onze jours de repos par an pour tout le personnel, une prime de 100 euros pour les plus bas salaires, et même les croissants pour les patients le dimanche.

Mercredi 8 octobre, lors de l'inauguration de l'hôpital d'un nouveau service, à laquelle devaient assister des représentants de l'ARS (Agence régionale de santé), de la presse et des notables, 300 grévistes, sur les 700 salariés travaillant à l'hôpital et ses annexes dans le Gard, sont montés dans les bureaux de la direction. Une centaine ont pu entrer dans la salle, où trois directeurs avaient accepté de recevoir les délégués syndicaux.

Ce petit monde, en contact direct avec le personnel durant quelques heures, n'a pas pu se rendre à l'inauguration. Ce fut l'occasion pour la direction d'entendre l'interpellation d'un collègue :

« Raffarin nous a retiré un jour de repos, vous voulez nous en retirer onze. Qui êtes-vous pour le faire ? Vous n'êtes pas Premier ministre ! » et d'une autre : « Vous nous demandez des sacrifices, mais quels sacrifices comptez-vous faire, vous ? Vous allez renoncer à votre voiture, à votre maison de fonction ? Nous, on travaille en 3x8, la nuit, le week-end. On déborde régulièrement sur nos horaires, on est toujours en sous-effectifs alors qu'on doit prendre en charge des patients difficiles. »

La colère s'exprimait et ces directeurs, tout sourire dans les visites qu'ils avaient faites auparavant pour annoncer ces mesures, avaient perdu de

leur superbe.

Quand, à un moment de la discussion, le directeur général s'est avisé de sous-entendre que tel syndicat ne pensait pas comme tel autre, il a été aussitôt interrompu : « Là, vous parlez à l'Intersyndicale, on dit tous la même chose. On connaît la musique : vous opposez les contractuels aux titulaires, les personnels techniques aux soignants, un syndicat à un autre. Diviser pour régner, ça, vous savez faire. Mais aujourd'hui ça ne marche pas. »

Sous la pression, il a fini par accepter de signer une suspension du plan d'austérité jusqu'aux prochaines négociations. Ce n'est là qu'une suspension, mais le personnel de l'hôpital a quand même gagné une première manche et a fait savoir à cette direction sans vergogne qu'elle rencontrera de la résistance, si elle persiste à vouloir voler onze jours de repos.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel

au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal octobre 2014.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 78865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom.....

Adresse

Code Postal..... Ville.....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	18 €	35 €	15 €
Outre-mer avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malentendants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Hong Kong : des parapluies sans révolution

Après plus de quinze jours d'agitation intense où il avait paralysé plusieurs quartiers centraux de Hong Kong, le mouvement que les médias ont baptisé la « révolution des parapluies » semble aujourd'hui à un tournant. Ce mouvement, dont étudiants et lycéens constituent l'essentiel des forces, voudrait empêcher Pékin d'imposer les hommes de son choix à la tête des institutions de Hong Kong. À cette revendication se mélangent des aspirations autonomistes vis-à-vis de la Chine Populaire, exprimant la volonté de la petite bourgeoisie de Hong Kong de préserver son niveau de vie bien supérieur. À cet égard, ce mouvement de protestation s'inscrit dans la droite ligne de bien d'autres qui se sont déroulés depuis le début des années 1980.

Une rétrocession dans l'intérêt du capital

Rappelons que Hong Kong – avec son millier de kilomètres carrés où s'entassent quelque sept millions d'habitants – fut jusqu'en 1997 l'un des bijoux de l'empire colonial britannique.

Avec le blocus économique imposé en 1949 par les États-Unis à la Chine de Mao, Hong Kong avait joué le rôle de port de transit officiel entre l'économie chinoise et le marché mondial, au plus grand profit des grands groupes britanniques.

Mais l'amorce de la réintégration de la Chine dans le marché mondial, dans les années 1970, privait Hong Kong de ce monopole. En revanche, cette évolution laissait entrevoir d'énormes profits, tant en matière de prêts à l'économie chinoise que d'investissements sur son territoire.

En 1980, le gouvernement de Margaret Thatcher entama des négociations en vue de rétrocéder Hong Kong à la Chine, afin de permettre au capital britannique de bénéficier de la manne chinoise en conservant son influence dans l'ancienne colonie. En échange de l'engagement de Pékin de préserver pendant cinquante ans le droit

avaient le droit de vote. Quant au gouverneur, aux membres de l'Exécutif et à ceux du corps judiciaire, ils restaient nommés par Londres.

En 1984, Londres et Pékin parvinrent à un accord définissant le fonctionnement futur de Hong Kong après sa rétrocession, prévue pour 1997. Ronald Li, ancien président de la Bourse de la colonie, en résuma ainsi la teneur : « *Hong Kong est une colonie. C'est une dictature, même si elle est bienveillante. De colonie britannique elle va*

naquit un courant qui, sous couvert de revendications démocratiques, entreprit de défendre la situation relativement privilégiée de cette petite bourgeoisie contre toute assimilation par la Chine Populaire.

Ce courant continua à se manifester après la rétrocession de Hong Kong, en 1997. En 2010, Pékin lui donna partiellement satisfaction en modifiant le mode d'élection du LegCo. Sur ses 70 sièges, 40 furent désormais occupés par des députés élus au suffrage universel et 30 par des

démocratique, le « Mouvement pour l'Occupation de Central Square dans l'Amour et la Paix » (ou « Occupy Central »). Ses initiateurs étaient deux universitaires, flanqués d'un pasteur baptiste, qui prônaient la désobéissance civile.

En septembre, un appel à la grève lancé par la Fédération des Étudiants a amené « Occupy Central » à se rallier à leur mouvement. À leur point culminant, les manifestations ont réuni, selon leurs organisateurs, 200 000 participants.

Dans les jours suivants, des « contre-manifestants », de toute évidence envoyés par les autorités, sont venus porter main-forte à la police contre le mouvement. Néanmoins les manifestants ont tenu bon, défendant leurs barricades et exigeant la démission du chef de l'exécutif ainsi que le renoncement par Pékin à toute ingérence dans l'élection de 2017.

La mobilisation de ces jours-ci est donc restée entièrement dans le cadre des limites du courant démocratique. Corollaire de ces limites, un autre fait marquant a été l'absence de revendications sociales, alors que Hong Kong est l'un des pays d'Asie qui connaît les plus profondes inégalités sociales.

Or, cette absence est d'autant plus significative que, dans l'histoire de Hong Kong, ce sont la classe ouvrière et la population pauvre qui, à maintes reprises, ont pris la tête de l'opposition à la colonisation britannique, en particulier lors des émeutes de 1966 et 1967 – et plus encore lors de la révolution de 1925-27. Contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, les classes populaires s'étaient mobilisées non pas pour défendre le statut particulier de Hong Kong, mais en se sentant liées au sort des masses pauvres de l'ensemble de la Chine.

François Rouleau



Associated press

britannique, le statut du dollar de Hong Kong et la liberté de mouvement des capitaux, Thatcher se montra donc prête à bien des concessions, en particulier sur le plan politique.

Il est vrai que le colonialisme britannique ne s'était jamais embarrasé de démocratie à Hong Kong. Il avait fini par accepter que la colonie élise un Conseil Législatif (le LegCo), mais moins de la moitié des adultes y

devenir colonie chinoise – et en tant que telle, elle va prospérer. » Tel était le point de vue des magnats de la colonie et, au-delà, du capital britannique qu'ils servaient.

Le courant démocratique

Mais la petite bourgeoisie de Hong Kong, elle, ne voulait justement pas que Hong Kong devienne une « colonie chinoise ». Ainsi

associations patronales et professionnelles.

Restait la question de l'élection du chef de l'exécutif, dont Pékin avait promis en 2010 qu'elle aurait lieu à partir de 2017 au suffrage universel entre des candidats soumis à l'approbation d'un comité nommé par ses soins.

C'est pour combattre cette ingérence de Pékin que fut constitué, en janvier 2013, un nouveau groupe du courant

Des Iraniennes en lutte pour l'égalité

En juin dernier, des militantes féministes iraniennes ont organisé plusieurs manifestations contre l'interdiction faite aux femmes d'assister aux compétitions sportives. Le 20 juin, la police a arrêté les seize militantes qui voulaient entrer dans le stade où avait lieu un match de volley-ball,

avant de les relâcher au bout de quelques heures. Le 30 juin, l'une de ces jeunes militantes, Ghoncheh Ghavami était de nouveau incarcérée car le régime, qui veut se donner des airs plus libéraux, n'apprécie pas cette contestation publique.

Après cent jours de prison, dont quarante-deux

à l'isolement, elle vient de débiter une grève de la faim. En Iran, même la conquête du droit d'assister à un match de volley-ball n'est pas acquis pour les femmes. Beaucoup ont le courage de mener le combat sur ce point, comme sur d'autres.

M.A.

17 octobre 1961 17 octobre 2014

Le 17 octobre 1961, des dizaines de milliers d'Algériens manifestaient pacifiquement à Paris contre le couvre-feu discriminatoire qui leur avait été imposé par le préfet de police de Paris, Maurice Papon, et le gouvernement de l'époque.

Ce jour-là, des milliers de manifestants furent arrêtés, emprisonnés,

torturés, jetés à la Seine. Des centaines perdirent la vie, victimes des forces de police.

Le rassemblement aura lieu :

**Vendredi 17 octobre
à 18 heures
au pont Saint-Michel
à Paris**

Lutte Ouvrière appelle à se joindre à cette manifestation.